



Une lettre d'information proposée et diffusée par la Foncsi
Fondation pour une culture de sécurité industrielle, partenaire de Safera

ÉDITO

JUILLET 2014

par Gilles Motet, directeur scientifique de la Foncsi

« *Innovating in safety and safe innovations* » est le thème du 2^e appel à propositions scientifiques lancé dans le cadre de l'ERA-NET Safera. Besoin de progrès et besoin d'assurance en termes de sécurité. Besoin d'innover dans le domaine de la sécurité et attentes de garantie de la part de nos sociétés. Comment gérer ces contradictions ? Tels sont, entre autres, les enjeux passionnants soulevés par cet appel.

La date de soumission d'une pré-proposition est arrêtée au 10 juillet : il vous reste donc une semaine pour répondre. 3 bonnes raisons de ne plus hésiter :

- Safera propose un financement de 2 millions d'euros pour cet appel à propositions,
- Pour une première sélection, seule une pré-proposition synthétique est demandée, ce qui requiert peu d'investissement,
- Nous vous proposons une mise en réseau pour constituer, par la suite, un consortium autour de votre projet ([cf. plateforme de matchmaking](#)).

Sommaire :

- [LE PROGRAMME – Une semaine pour répondre au 2^e appel à propositions !](#)
- [LA FONCSI S'IMPLIQUE – Zoom sur le projet « Safety preferences for health-related industrial risks](#)
- [ZOOM SUR LES MEMBRES – Cap sur l'Italie avec INAIL](#)
- [AGENDA](#)

LE PROGRAMME : OÙ EN SOMMES-NOUS ? Une semaine pour répondre au 2^e appel à propositions !

Le 2^e appel à propositions a été lancé le 15 mai dernier sur le thème « *Innovating in safety and safe innovations* ».

Deux sujets le composent :

1/ « *Managing emerging risks* » pose des questions telles que :

- quelle est la capacité des méthodes d'analyse de risque existantes à évaluer les risques émergents ?
- quelle amélioration de la prise de décision concernant les risques émergents ?
- quels cadres et types de régulation sont-ils les plus appropriés pour aborder les risques émergents ?

2/ « *New technologies for safety* » s'intéresse en particulier :

- aux environnements de travail intelligents et sûrs,

- à l'investigation théorique et expérimentale sur la caractérisation des matières dangereuses.

Comment participer ?

La procédure s'effectue en 2 étapes :

- > d'abord une pré-proposition synthétique que le *Call steering committee* étudiera selon 2 critères : l'éligibilité administrative et la pertinence des sujets proposés.
- > une proposition complète pour les projets retenus lors de la 1^{re} étape.

Tous les documents de soumission sont disponibles sur le site dédié à l'appel à propositions : <http://call.safera.eu>

Vos pré-propositions sont à soumettre le **10 juillet au plus tard uniquement par mail** à applications@safera.eu

LA FONCSI S'IMPLIQUE

Zoom sur le projet « Safety preferences for health-related industrial risks »

Pour en savoir plus...

www.foncsi.org

La Foncsi soutient 7 des 10 projets retenus dans le cadre du 1^{er} appel à propositions Saf€ra (budget total de recherche du 1^{er} appel à propositions : 3,2 M€). Partez à la découverte de l'un d'entre eux, « Safety preferences for health-related industrial risks », au travers de trois questions.

1. Quelles équipes de recherche travaillent sur ce projet ?

Trois équipes composent ce consortium :

- LERNA-INRA, Toulouse School of Economics (France),
- Engineering Risk Analysis Group, TU München (Allemagne),
- Chair of Mathematical Statistics, TU München (Allemagne).

2. Quel est l'objectif de ce projet de recherche ?

Dans les politiques sécurité, l'acceptabilité du risque résiduel est souvent évaluée par l'espérance mathématique du nombre de morts liés à une activité (le produit du nombre de victimes et la probabilité de l'accident).

Cette approche autorise cependant, en cas d'accident, un très grand nombre de victimes dans la mesure où la probabilité qu'une telle catastrophe survienne est extrêmement faible ; elle autorise également une inégalité des individus de la population face aux conséquences d'accidents car elle est basée sur une vision statistique.

Or ces deux situations ne sont pas admises par la société, vis-à-vis de certaines catégories de risques, qui impose des préférences éthiques en plus d'exigences utilitaires des dispositifs de sécurité. Ces préférences éthiques sont ici le refus des catastrophes et l'égalité des personnes face au risque d'accident.

Il est donc important de comprendre ces préférences de la société et les critères d'appréciation du risque, tel qu'ils sont reflétés par la réglementation concernant différents types de risques.

3. Quelles en sont les étapes et les résultats escomptés ?

Le projet répondra successivement aux questions suivantes :

- Quels sont les impacts de l'aversion aux catastrophes et l'inégalité des conséquences entre individus ?
- Comment peut-on intégrer cette aversion aux modalités de décision de la gestion des risques ?
- Enfin, comment concilier ces derniers résultats avec les techniques d'analyse coût-bénéfices classiquement utilisées dans l'évaluation des politiques de régulation ?

ZOOM SUR LES MEMBRES DE SAF€RA

Cap sur l'Italie avec INAIL

L'INAIL, Institut national d'assurance contre les accidents au travail, est un organisme public à but non lucratif qui gère l'assurance obligatoire contre les accidents sur le lieu de travail et les maladies professionnelles.

Les objectifs de l'INAIL sont :

- réduire les accidents sur le lieu de travail,
- assurer les travailleurs impliqués dans des activités à risques,
- assurer la réinsertion dans la vie active des accidentés du travail.

Pour réduire les accidents en milieu de travail, l'INAIL réalise également des initiatives importantes axées sur le suivi de l'activité et des accidents, la formation et le conseil aux petites et moyennes entreprises en matière de prévention et le financement des entreprises qui investissent dans la sécurité.

Pour en savoir plus, [visitez le site de l'INAIL](http://www.inail.it).

AGENDA

- **10 juillet 2014** : date limite de soumission des pré-propositions dans le cadre du 2^e appel à propositions.
- **15 septembre 2014** : réponse aux candidats et demande de propositions complètes aux consortiums retenus.
- **30 octobre 2014** : date limite de soumission de la proposition complète.
- **Février-mars 2015** : après évaluation des projets, décision de financement par les partenaires de Saf€ra.

Ce projet a reçu des financements du 7^e programme cadre de l'Union européenne